

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

DOM-15-069-b

Entraves à prévoir sur l'autoroute 15 à Saint-Bernard-de-Lacolle

Châteauguay, le 26 juin 2015 – Le ministère des Transports du Québec souhaite aviser les usagers de la route que des entraves sont à prévoir sur l'autoroute 15, à Saint-Bernard-de-Lacolle, du 28 juin au 7 juillet 2015.

Les entraves seront gérées selon l'horaire suivant :

- En tout temps, du dimanche 28 juin 2015, à 16 h, au mardi 30 juin 2015, à 19 h 30, fermeture d'une voie sur deux dans les deux directions;
- Du 1^{er} au 7 juillet 2015, de 5 h à 19 h 30, fermeture d'une voie sur deux dans les deux directions. Aucune entrave ne sera en vigueur en dehors de ces heures.
- **Du 7 au 8 juillet 2015, de 5 h à 19 h 30, fermeture de la bretelle d'accès à l'autoroute 15 sud en provenance de la montée Henrysburgh. Les usagers seront invités à emprunter l'autoroute 15 nord, la sortie n° 21 (Napierville) puis l'autoroute 15 sud.**

Ces entraves sont nécessaires dans le cadre du projet d'asphaltage de la chaussée de l'autoroute 15 sur 5 kilomètres.

Il est à noter que l'avancement de ces travaux pourrait varier en raison des conditions climatiques ou des contraintes opérationnelles.

De 2015 à 2017, près de 4,9 milliards de dollars seront investis par le ministère des Transports sur l'ensemble de son réseau routier, où près de 33 500 travailleurs s'activeront sur les quelque 1 900 chantiers à travers le Québec. À cet effet, planifiez vos déplacements et informez-vous sur les entraves en cours et à venir en consultant le site Québec511.info. Pour la sécurité des usagers de la route et celle des travailleurs, le respect de la signalisation sur place est essentiel.

-30-

Pour information : Ministère des Transports

Direction de l'Ouest-de-la-Montérégie
Tél. : 450 698-3400
Numéro sans frais : 1-866-817-9848
dtom@mtq.gouv.qc.ca